

Montpellier, le 5 novembre 2024

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU  
COMITE REGIONAL AERONAUTIQUE D'OCCITANIE

Présents : X.BERTAUD, JM.BAIN, C.CALAGE, C.CHAIX, J.DANTI, M. GAY C.MASSONNET, F.MENAGE, M.TIL, C THOUZET, D VACHER.

Excusés : P.BRACHOT, N.CHOMARAT, A.DELDON, P.DUPINAY, V.PERA

Le Comité Directeur du Comité Régional Aéronautique Occitanie s'est réuni le mardi 5 novembre 2024 à 18H00 en visio-conférence.

L'ordre du jour fixé était le suivant :

- 1) Présentation des faits marquants des dernières semaines (C.CALAGE),
- 2) Point situation comptable du Comité Régional Aéronautique d'Occitanie au 31 octobre 2024 (M.TIL, P.BRACHOT),
- 3) Point situation de l'état des demandes de subventions 2025 (Région) (X.BERTAUD, P.DUPINAY),
- 4) Présentation et vote pour l'attribution des bourses liées aux convoyages voltige pour MPV et ACHMO (C.CHAIX, C.CALAGE),
- 5) Présentation et vote pour l'attribution de deux bourses exceptionnelles pour les 2 Champions de France membres de la Région Occitanie (voltige catégorie N2 et rallye aérien) (C.CALAGE),
- 6) Vote pour la validation de l'affiliation de l'association « Luchon Air Club Moteur » (C.CALAGE),
- 7) Point général organisation du 14 décembre 2024 (Rencontre des Présidents) (C.CALAGE),
- 8) Tour de table point de situation des délégations (l'ensemble des administrateurs),

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901 SOUS L'EGIDE DE LA FEDERATION FRANCAISE AERONAUTIQUE  
RNA : W313025756 – SIRET 827 530 411 00012 – APE : 9499Z

*Siège social :*

34, avenue Jean-René Lagasse, 31130 BALMA  
Courrier : Aéroclub Hérault Montpellier Occitanie  
Aéroport Montpellier – 34130 MAUGUIO

*Compte Bancaire : SOCIETE GENERALE LABEGE TOULOUSE*

*IBAN : FR76 3000 3003 0600 0372 6202 538*

*BIC : SOGEFRPP*

**Président**

**Christophe CALAGE**

Tél : 06.87.25.58.05

[president@cra-occitanie.fr](mailto:president@cra-occitanie.fr)

**Secrétaire Général**

**Jean-Marc BAIN**

Tél : 06.13.02.59.31

[secretaire@cra-occitanie.fr](mailto:secretaire@cra-occitanie.fr)

**Trésorier**

**Michel TIL**

Tél : 06.79.87.89.76

[tresorier@cra-occitanie.fr](mailto:tresorier@cra-occitanie.fr)

- 9) Agenda à réfléchir pour les prochains évènements organisés par le Comité Régional Aéronautique d'Occitanie (C.CALAGE),
- 10) Questions diverses.

Le Comité Directeur a été convoqué par courrier électronique par le Président.

Onze administrateurs présents ont assisté à la réunion sur les seize membres qui composent le Comité.

Christophe CALAGE a présidé la réunion en sa qualité de Président de l'association. Il rappelle que le Comité Directeur a été organisé en vue de délibérer sur l'ordre du jour fixé.

Au terme des débats, les résolutions suivantes sont proposées au vote :

1) Présentation des faits marquants des dernières semaines :

Le lancement du nouveau site internet s'avère être un vrai succès et qui a nécessité beaucoup de travail (un grand merci à Myriam) et qui sera alimenté de façon permanente au niveau de la page des actualités. Christophe, Myriam et Jean-Marc réaliseront la diffusion des informations en ligne. A titre d'exemple, le dernier Sécuri'Dej à Montauban est présenté sur le site internet et le document de la présentation est disponible dans le forum Dirigeant (partie documents).

Le lancement de la Gazette a lui aussi été bien reçu avec de très bons retours. Là encore les évènements de la région sont à transmettre à Christophe, Myriam ou Jean-Marc qui les incorporeront dans le prochain numéro en lien avec Virginie.

Les deux Sécuri'Dej à Nîmes et Montauban ont permis de recevoir une cinquantaine de participants à chaque fois et une quinzaine d'avions au total ont fait le déplacement. Le thème était la Sécurité autour de la gestion du carburant.

Le dernier rallye aérien à Grauhlet a reçu ici aussi un engouement remarquable avec 15 équipages et 13 avions inscrits pour celui de Graulhet. De nouveaux rallyes seront proposés en 2025.

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901 SOUS L'ÉGIDE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE AÉRONAUTIQUE  
RNA : W313025756 – SIRET 827 530 411 00012 – APE : 9499Z

*Siège social :*

34, avenue Jean-René Lagasse, 31130 BALMA  
Courrier : Aéroclub Hérault Montpellier Occitanie  
Aéroport Montpellier – 34130 MAUGUIO

*Compte Bancaire : SOCIETE GENERALE LABEGE TOULOUSE*

*IBAN : FR76 3000 3003 0600 0372 6202 538*

*BIC : SOGEFRPP*

**Président**

**Christophe CALAGE**

Tél : 06.87.25.58.05

[president@cra-occitanie.fr](mailto:president@cra-occitanie.fr)

**Secrétaire Général**

**Jean-Marc BAIN**

Tél : 06.13.02.59.31

[secretaire@cra-occitanie.fr](mailto:secretaire@cra-occitanie.fr)

**Trésorier**

**Michel TIL**

Tél : 06.79.87.89.76

[tresorier@cra-occitanie.fr](mailto:tresorier@cra-occitanie.fr)

2) Point situation comptable du Comité Régional Aéronautique d'Occitanie au 31 octobre 2024 :

Michel TIL souhaite alerter sur le fait que les paiements des actions 2024 ne seront réalisés que jusqu'au 31 décembre 2024. A ce titre, il faudra que nous recevions tous les justificatifs des clubs avant le 15 décembre 2024 au plus tard. Certains paiements seront perdus s'ils sont reçus après la fin d'année (notamment ceux relatifs aux subventions). Un rappel sera fait aux clubs dans les jours qui arrivent.

3) Point situation de l'état des dossiers de subventions 2025 (ANS et Région) :

Les dossiers de subventions pour 2025 ont été transmis et attente de retour de la Région. La tendance de ces subventions est à la baisse.

Une demande de reversement de la part de l'ANS nous est demandé pour un montant de 720€ pour le PSF de 2021 dont les actions non pas été justifiées. Il est navrant de demander à une instance un reversement 4 ans après.

Le poids administratif augmente et une réunion sera mise en place prochainement avec le DTN sur les axes à développer pour prétendre à l'ANS dans les actions du CRA et des clubs.

4) Présentation et Présentation et vote pour l'attribution des bourses liées aux convoyages voltige pour MPV et ACHMO :

Ces bourses Voltige ont fait l'objet d'un contrôle des dépenses qui restent bien supérieures au niveau de la bourse.

Une mise en place similaire mais basée sur les coûts de voyage est proposée pour les Rallyes aériens. Cette différence de traitement venant du coût des machines très différents (environ 150 euros pour un avion de rallye aérien ou d'ANR contre 700 euros pour un avion de voltige de type Extra).

Le coût total de ces aides représentent 7000€ pour la voltige (3500€ pour MPV et 3500€ pour ACHMO) et 4100€ pour les Rallyes en 2024.

L'attribution de ces bourses est votée à l'unanimité.

5) Présentation et vote pour l'attribution de deux bourses exceptionnelles pour les 2

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901 SOUS L'EGIDE DE LA FEDERATION FRANCAISE AERONAUTIQUE  
RNA : W313025756 – SIRET 827 530 411 00012 – APE : 9499Z

*Siège social :*

34, avenue Jean-René Lagasse, 31130 BALMA  
Courrier : Aéroclub Hérault Montpellier Occitanie  
Aéroport Montpellier – 34130 MAUGUIO

*Compte Bancaire : SOCIETE GENERALE LABEGE TOULOUSE*

*IBAN : FR76 3000 3003 0600 0372 6202 538*

*BIC : SOGEFRPP*

**Président**

**Christophe CALAGE**

Tél : 06.87.25.58.05

[president@cra-occitanie.fr](mailto:president@cra-occitanie.fr)

**Secrétaire Général**

**Jean-Marc BAIN**

Tél : 06.13.02.59.31

[secretaire@cra-occitanie.fr](mailto:secretaire@cra-occitanie.fr)

**Trésorier**

**Michel TIL**

Tél : 06.79.87.89.76

[tresorier@cra-occitanie.fr](mailto:tresorier@cra-occitanie.fr)

Champions de France membres de la Région Occitanie (voltige catégorie N2 et rallye aérien) :

La proposition d'attribuer une bourse de 500€ à Oksana MEDYNA (ACAT) et Romain SAIZY (ACHMO) pour leur titre de Champion de France respectivement en Rallye et Voltige a été votée à l'unanimité.

6) Présentation et vote pour la validation de l'affiliation de l'association « Luchon Air Club Moteur » :

La demande d'affiliation provisoire arrive à son terme et une demande de prolongement d'un an a été soumise par le club à la FFA. Le CRA doit émettre un avis consultatif.

Le club ne dispose pas encore d'avion (Rallye en réparation).

Après vérification du paiement de leur cotisation et de leur projet (location avion, mise en place formation et locaux), nous soumettrons un avis à la Fédération.

7) Point général organisation journée des présidents du 14 décembre 2024 :

A ce jour, près de 40 aéroclubs ont répondu présents pour plus de 65 participants. Pour rappel, la matinée sera consacrée à des conférences et l'après-midi à 6 tables rondes thématiques organisées en 2 ateliers de 50 minutes.

Les thèmes retenus seront :

- Politique sécuritaire (animé par Alexandre, Christian M. et Daniel),
- Instructeurs (animé par Xavier, Philippe, Pierre),
- Navigabilité / maintenance (animée par Michel, Chris et Hans Heu),
- Outils de gestion (animée par Christian C., Jean-Marc),
- Flotte (animée par Olivier Bouliou, Fabrice),
- Biodiversité, Transition écologique et énergétique (animée par Myriam, Virginie, Romaric BENECH),

Les thèmes devront être préparés à l'avance pour faciliter les discussions avec les participants.

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901 SOUS L'ÉGIDE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE AÉRONAUTIQUE  
RNA : W313025756 – SIRET 827 530 411 00012 – APE : 9499Z

*Siège social :*

34, avenue Jean-René Lagasse, 31130 BALMA  
Courrier : Aéroclub Hérault Montpellier Occitanie  
Aéroport Montpellier – 34130 MAUGUIO

*Compte Bancaire : SOCIETE GENERALE LABEGE TOULOUSE*

*IBAN : FR76 3000 3003 0600 0372 6202 538*

*BIC : SOGEFRPP*

**Président**

**Christophe CALAGE**

Tél : 06.87.25.58.05

[president@cra-occitanie.fr](mailto:president@cra-occitanie.fr)

**Secrétaire Général**

**Jean-Marc BAIN**

Tél : 06.13.02.59.31

[secretaire@cra-occitanie.fr](mailto:secretaire@cra-occitanie.fr)

**Trésorier**

**Michel TIL**

Tél : 06.79.87.89.76

[tresorier@cra-occitanie.fr](mailto:tresorier@cra-occitanie.fr)

Préciser que cette journée a pour vocation de travailler, au niveau Régional, à une meilleure organisation de nos activités et une meilleure connaissance de nos réussites et problématiques territoriales. Il ne s'agit donc pas d'une journée « FFA à votre écoute ».

8) Tour de table point de situation des délégations :

- **Communication :**
- **Sécurité :**
- **Protection des terrains :**
- **Biodiversité :**

9) Agenda à retenir pour les prochains évènements organisés par le Comité Régional Aéronautique d'Occitanie :

- 8 mars 2025 : Assemblée Générale (lieu à définir),
- 2 rallyes aériens (Castelsarrasin, et Candillargues) et 1 ANR (Millau à confirmer). Dates à préciser,
- 2 Sécuri'Dej (lieux et dates à fixer),
- Rencontre des pilotes d'Occitanie à Muret en juin (date de secours en septembre),
- Rencontre des présidents en décembre 2025,

10) Questions diverses :

- Une consultation est lancée par la FFA sur la refonte du Système d'Informations. Christophe échangera prochainement avec Anne-Laure GALLOUX sur ces sujets,

Sans autre question diverse, la réunion est levée.

ASSOCIATION RÉGIE PAR LA LOI DE 1901 SOUS L'ÉGIDE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE AÉRONAUTIQUE  
RNA : W313025756 – SIRET 827 530 411 00012 – APE : 9499Z

*Siège social :*

34, avenue Jean-René Lagasse, 31130 BALMA  
Courrier : Aéroclub Hérault Montpellier Occitanie  
Aéroport Montpellier – 34130 MAUGUIO

*Compte Bancaire : SOCIÉTÉ GÉNÉRALE LABÈGE TOULOUSE*

*IBAN : FR76 3000 3003 0600 0372 6202 538*

*BIC : SOGEFRPP*

**Président**

**Christophe CALAGE**

Tél : 06.87.25.58.05

[president@cra-occitanie.fr](mailto:president@cra-occitanie.fr)

**Secrétaire Général**

**Jean-Marc BAIN**

Tél : 06.13.02.59.31

[secretaire@cra-occitanie.fr](mailto:secretaire@cra-occitanie.fr)

**Trésorier**

**Michel TIL**

Tél : 06.79.87.89.76

[tresorier@cra-occitanie.fr](mailto:tresorier@cra-occitanie.fr)



[www.cra-occitanie.fr](http://www.cra-occitanie.fr)



Jean-Marc BAIN

Secrétaire Général CRA Occitanie

Christophe CALAGE

Président CRA Occitanie

Président aéroclub de l'Hérault Montpellier Occitanie

ASSOCIATION REGIE PAR LA LOI DE 1901 SOUS L'EGIDE DE LA FEDERATION FRANCAISE AERONAUTIQUE  
RNA : W313025756 – SIRET 827 530 411 00012 – APE : 9499Z

*Siège social :*

34, avenue Jean-René Lagasse, 31130 BALMA  
Courrier : Aéroclub Hérault Montpellier Occitanie  
Aéroport Montpellier – 34130 MAUGUIO

*Compte Bancaire : SOCIETE GENERALE LABEGE TOULOUSE*

*IBAN : FR76 3000 3003 0600 0372 6202 538*

*BIC : SOGEFRPP*

**Président**

**Christophe CALAGE**

Tél : 06.87.25.58.05

[president@cra-occitanie.fr](mailto:president@cra-occitanie.fr)

**Secrétaire Général**

**Jean-Marc BAIN**

Tél : 06.13.02.59.31

[secretaire@cra-occitanie.fr](mailto:secretaire@cra-occitanie.fr)

**Trésorier**

**Michel TIL**

Tél : 06.79.87.89.76

[tresorier@cra-occitanie.fr](mailto:tresorier@cra-occitanie.fr)